



## PANORAMA DE LA MAÇONNERIE FÉMININE :

Des Loges créées par la Grande Loge Féminine de France prennent leur indépendance et enrichissent ainsi la chaîne de la Maçonnerie féminine :

**Avril 2005 :** Gran Logia Femenina de Venezuela  
Création de la Grande Loge  
Féminine du Vénézuéla (Caracas)

**Juin 2005 :** Gran Logia Femenina de Espana  
Création de la Grande Loge  
Féminine d'Espagne (Barcelone)

## DERNIERES NOUVELLES DU CLIMAF

Le samedi 8 octobre 2005, toutes les Obédiences féminines membres du CLIMAF ont signé des protocoles permettant la double appartenance des Sœurs membres de ces Obédiences.

Outre les protocoles de double appartenance avec la Grande Loge Féminine de France et la Grande Loge Féminine de Suisse, la Grande Loge Féminine de Belgique a également signé des protocoles d'amitié avec la Grande Loge Féminine du Portugal et la Grande Loge Maçonnique Féminine d'Italie. La Grande Loge Féminine de Suisse, a elle aussi signé un protocole d'amitié avec la Grande Loge Féminine du Portugal à cette occasion.

A l'heure de l'élargissement des frontières européennes, les Obédiences du CLIMAF font office de pionnières dans la libre circulation des Sœurs au sein des Obédiences Féminines membres du CLIMAF.



## Bulletin N° 1

### Centre de Liaison International de la Maçonnerie Féminine



JUIN 2005

- ▲ **Présentation du CLIMAF**
- ▲ **Présentation des membres du CLIMAF**
- ▲ **Activités du CLIMAF**
- ▲ **Panorama de la Maçonnerie féminine - dernières nouvelles**



## PRESENTATION DU CLIMAF

En 1982, le Centre de Liaison de la Maçonnerie Féminine a été fondé afin de renforcer les liens entre la **Grande Loge Féminine de France** et la **Grande Loge Féminine de Belgique**.

Par la suite, d'autres Obédiences féminines ont rejoint cet organisme en tant que membres actifs: la **Grande Loge Féminine de Suisse**, en 1985, ceci dès que l'Union des Loges travaillant sur le territoire suisse a été réalisée. La **Grande Loge Féminine du Portugal**, la **Grande Loge Féminine d'Italie**, la **Grande Loge Féminine d'Allemagne**. Ces 6 Obédiences féminines représentent au total environ 12'500 Sœurs. Deux autres entités partenaires en font également parties, soit : la Grande Loge Féminine de Turquie et la Loge indépendante Kallipatira.

Le CLIMAF fonctionne avec un organe législatif et un organe exécutif qui est le Bureau.

### STATUTS DU CLIMAF - EXTRAIT (adoptés à Lisbonne - janvier 2005)

Le CLIMAF est un organisme international regroupant des Obédiences maçonniques féminines.

Son objectif est de créer, pour ses Obédiences-membres, un espace de réflexion, d'échanges, voir d'actions communes, en vue de promouvoir les valeurs de la Franc-Maçonnerie universelle en général, de la Franc-Maçonnerie féminine en particulier, et celles de la démocratie.

Par leur adhésion au CLIMAF, les Obédiences-membres manifestent leur intention de :

- ▲ Etablir des liens suivis entre les maçonnes au-delà des frontières nationales.
- ▲ Favoriser l'établissement de conventions entre Obédiences.



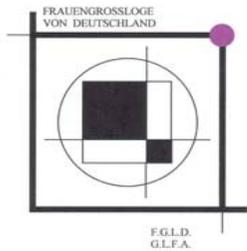
## LES ACTIVITES DU CLIMAF

Depuis de nombreuses années, le CLIMAF organise des journées de réflexion sur des thèmes particulièrement chers aux femmes. C'est ainsi qu'il a amené ses membres à réfléchir sur les thèmes suivants :

- |      |  |
|------|--|
| 1992 | De la réflexion à l'action (Namur)   |
| 1998 | Nous femmes maçonnes qu'avons-nous à transmettre hors du Temple ? (Bruxelles)  |
| 2000 | Femmes d'Europe et d'ailleurs, ensemble, pensons le monde (Strasbourg)   |
| 2002 | Mes Sœurs prenez place !<br>Femmes d'Europe et d'ailleurs, ensemble prenons place.<br>(Bruxelles : Journées des Compagnones) |
| 2003 | Femmes et Franc-Maçonnes en Europe :<br>Communauté de destin et de responsabilités (Paris)                                   |
| 2004 | Les femmes, les intégrismes, la laïcité (Florence)   |

### PROCHAIN COLLOQUE :

- 27.5.2006**      **Femmes et migrations**  
(Lisbonne)



## GRANDE LOGE FEMININE D'ALLEMAGNE GLFA - FGLD

[www.freimaurerinnen.de](http://www.freimaurerinnen.de)

Le 30 juin 1949 fut fondé à Berlin, en présence de 3 Grands Maîtres et de nombreux Vénérables, le 1er Triangle maçonnique de femmes en Allemagne.

Trois Loges furent fondées dans les années qui suivirent, ce qui permit la naissance de l'Obédience "Zur Humanität" en 1982.

A cette date, les Frères donnèrent leur autonomie aux Sœurs, le choix de la couleur violette pour les rubans et décors devait encore renforcer cette affirmation de leur autonomie.

En 20 ans, la maçonnerie féminine allemande connut l'Allumage des Feux de 10 Loges supplémentaires. En juin 2004, les déléguées au Convent décidèrent de changer le nom de l'Obédience en "Frauengrossloge von Deutschland".

Celle-ci compte aujourd'hui 15 Loges et quelques Triangles qui préparent les futures Loges. La Constitution a été perfectionnée dans l'esprit démocratique et des recherches sur le Rituel ont été entreprises.

Cette réflexion faite sur leur Rituel, basé sur celui de l'Obédience masculine AFAM, amène les Sœurs à avancer entre le respect du passé et les attentes de l'Avenir.

- ▲ Œuvrer à la création d'Obédiences féminines là où il n'en existe pas.
- ▲ Apporter aide et assistance lors de cette création et ultérieurement si nécessaire.
- ▲ Susciter des actions sous son égide, pour renforcer la Franc-Maçonnerie féminine et, plus généralement, aider les femmes.
- ▲ Permettre l'accès de la maçonnerie à des femmes citoyennes de pays où il n'existe pas d'Obédiences féminine nationale.

Les Obédiences-membres doivent fonctionner selon les règles traditionnelles de la Franc-Maçonnerie et adhérer à la déclaration de principes et aux statuts du CLIMAF.

### DECLARATION DE PRINCIPE

1. Les Obédiences féminines membres du CLIMAF, respectent le principe de la liberté absolue de conscience et d'une totale tolérance mutuelle.
2. Elles se déclarent adogmatiques.
3. Elles déclarent reconnaître les Obédiences et les Loges fonctionnant sur le modèle de la LOGE JUSTE ET PARFAITE :
  - ▲ Loge composée de sept Maîtresses maçonnnes au moins.
  - ▲ Pratiquant les grades d'Apprenties, Compagnonnes et Maîtresses.
  - ▲ Utilisant dans leur Rituel, les symboles de la construction, dans un lieu clos et couvert, où se trouvent les Colonnes J et B, et en présence des trois Grande Lumières de la Franc-Maçonnerie, dont l'Equerre et le Compas.
4. Les Obédiences-membres devront respecter les principes traditionnels de fonctionnement :
  - ▲ séparation des juridictions entre Loges Bleues et Hauts Grades,
  - ▲ séparation des pouvoirs législatif - exécutifs - et judiciaires,

- ▲ réunion au minimum d'un Convent, ou d'une Assemblée générale annuelle, lors de l'élection de la T.: R.: G.: M.: .

5. Le CLIMAF s'engage à respecter la non ingérence à l'égard de chacune des autres Obédiences-membres.
6. Les Obédiences-membres du CLIMAF s'engagent à ne pas créer de Loges sur le territoire national des autres Obédiences-membres.

### DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Le CLIMAF peut établir des relations avec des Loges ou des Obédiences qui ne satisfont pas encore à la Déclaration de Principes. Il met à l'étude de nouvelles modalités de liaison avec de telles structures.

- ▲ Sans devenir membre du CLIMAF, une Obédience peut être invitée à l'Assemblée Générale du CLIMAF, comme observatrice, en recevoir un compte rendu, etc.
- ▲ Une Obédience peut devenir membre du CLIMAF pour une durée limitée.

Toutes les liaisons établies par le CLIMAF avec des Loges ou des Obédiences, non-membres du CLIMAF, s'inscrivent dans une recherche de partenariat.

### CLIMAF - EUROPE

Le CLIMAF-EUROPE, dans le respect de la Déclaration de Principes a pour objectif d'être le Centre de Liaison de la Maçonnerie Féminine en Europe.

Le CLIMAF—EUROPE regroupe des Obédiences maçonnique féminines du Continent Européen.

Il est composé d'un Bureau exécutif et d'une Assemblée générale. Son mode de fonctionnement est régi par des statuts.



### GRANDE LOGE FEMININE DU PORTUGAL GLFF

De 1979 jusqu'en 1981, des contacts entre les personnalités portugaises et françaises sont développés, ils aboutiront à l'élaboration de tous les détails nécessaires à la création de la première Loge Maçonnique Féminine au Portugal.

En 1982 a eu lieu à Paris, dans une Loge de la GLFF, l'initiation des 4 premières femmes portugaises qui participeront, par la suite à la fondation de la première Loge Maçonnique Féminine du Portugal; elle a été fondée en 1983. De 1983 à 1997, 4 autres Loges ont été créées.

Le 29 mars 1997, la Grande Loge Féminine du Portugal était officiellement créée, elle recevait sa patente de la Grande Loge Féminine de France.

Aujourd'hui, la GLFF est une Fédération de 10 Loges, qui sont réparties dans les régions du Nord, du Centre et du Sud du Portugal. Elle réunit près de 200 membres.

Il s'agit d'une organisation surtout spéculative qui réfléchit et débat des problèmes importants des sociétés humaines au sein de ses Loges.

Si elle le souhaite, elle peut aussi intervenir manière plus directe dans le monde extérieur en apportant ses compétences, par des propositions et recommandations ceci plus particulièrement lors de l'élaboration de lois et de projets d'intérêt social, et surtout par le comportement de chacun de ses membres dans la vie de chaque jour.



## GRANDE LOGE MAÇONIQUE FEMMININE D'ITALIE GLMFI

[granloggiafemminile@tiscali.it](mailto:granloggiafemminile@tiscali.it)

La Grande Loge Maçonique Fémminine d'Italie a été fondée en 1990 à Rome, le 5 mai 1991, elle a reçu la patente de la Grande Loge Fémminine de France, lui permettant ainsi de travailler régulièrement aux 3 grades du Rite Ecossais Ancien et Accepté. Cette patente remplaçait celle octroyée auparavant à la Grande Loge Traditionnelle Fémminine d'Italie, dont descend la Grande Loge Maçonique Fémminine d'Italie actuelle, continuant ainsi l'œuvre entreprise.

La Grande Loge Maçonique Fémminine d'Italie est actuellement l'unique Obédience fémminine régulière travaillant en Italie, ayant des statuts et règlements, reconnue au niveau international; elle est dirigée par un Conseil Fédéral démocratiquement élu et qui est présidé par la Grande Maîtresse; les élections aux différents postes sont annuelles; chaque candidate ne peut être élue plus de trois années consécutives.

Depuis octobre 1994, la GLFMI est membre du CLIPSAS (Centre de Liaison International des Puissances Maçoniques signatrices de l'appel de Strasbourg du 22 juin 1961). En mars 1996, la GLFMI devient un membre actif du CLIMAF. La Grande Loge Maçonique Fémminine d'Italie a signé des traités d'amitié avec la Grande Loge Fémminine de France, la Grande Loge Maçonique Fémminine de Suisse et avec la Grande Loge Centrale du Liban.

Dans le cadre des Obédiences travaillant sur le territoire italien et dans l'optique d'une reconnaissance réciproque, la Grande Maîtresse de la GLFMI et le Grand Maître de la Grande Loge d'Italie (ALAM—Piazza del Gesù) ont réciproquement été nommés Grands Garants de Paix et d'Amitié.



## GRANDE LOGE FEMMININE DE FRANCE—GLFF

[www.glff.org](http://www.glff.org)  
[glff@glff.org](mailto:glff@glff.org)

L'histoire de la Franc-Maçonnerie purement fémminine commence en 1901, lorsque la Grande Loge de France accepte de voir une Loge d'adoption être souchée sur un atelier parisien. Cette Loge et les suivantes se réunissent régulièrement et débattent des mêmes sujets que les Frères. En 1935, La Grande Loge de France se propose de leur accorder l'autonomie complète. Celle-ci sera effective en 1945, sous le titre "Union Maçonique Fémminine de France". Sept ans plus tard, en 1952, l'Union Maçonique Fémminine de France choisit un titre qui lui est propre et devient la Grande Loge Fémminine de France. En 1959, cette dernière cesse d'utiliser le Rite d'Adoption et travaille dorénavant au Rite Ecossais Ancien et Accepté. A partir de 1973, les Sœurs de cette Obédience pourront choisir également d'autres rites : le Rite français tel qu'il est pratiqué au Grand Orient, ou le Rite français rétabli.

La Grande Loge Fémminine de France, première Obédience fémminine au monde, compte aujourd'hui près de 11'000 membres travaillant au sein de 360 Loges, dans le respect des diversités, ferment de richesse, et au service d'un idéal commun, garant d'unité.

Elle est présente :

- en Métropole
- Outre-Mer: Martinique, Guadeloupe, Guyanne, Réunion, Tahiti et Nouvelle Calédonie,
- en Europe : Luxembourg, Hongrie, Pologne , République Tchèque et Roumanie,
- dans l'Océan Indien : Ile Maurice
- en Afrique : Togo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo et Bénin
- Outre Atlantique: Québec
- en Israël

En 2005, deux nouvelles Obédiences dont les Loges avaient été fondées par la GLFF ont été créées. La Grande Loge Fémminine du Vénézuéla et la Grande Loge Fémminine d'Espagne.



## **GRANDE LOGE FEMININE DE BELGIQUE GLFB—VGLB**

[www.mason.be/fr/glf/index.htm](http://www.mason.be/fr/glf/index.htm)  
[glfb-vglb@skynet.be](mailto:glfb-vglb@skynet.be)

Les Loges fondées par la Grande Loge Féminine de France ont pris leur indépendance en 1981 pour fonder La Grande Loge Féminine de Belgique—Vrouwengrootloge van België, qui est devenue une Fédération de Loges travaillant aux trois premiers degrés de la Maçonnerie symbolique.

En tant qu'Obédience, la Grande Loge Féminine de Belgique (Vrouwengrootloge van België) travaille au Rite Ecossais Ancien et Accepté. Les Loges choisissent un rite en fonction de leur spécificité : le Rite Ecossais Ancien et Accepté - le Rite Français rétabli - le Rite Français.

La Grande Loge Féminine de Belgique travaille dans le respect de sa Constitution et de ses Règlements généraux, démocratiquement approuvés en Assemblée Générale.

Au 18 octobre 2005, 34 Ateliers sont en activité :

- 24 francophones
- 5 néerlandophones
- 5 anglophones

chacun avec sa spécificité et son rite. La Grande Loge Féminine de Belgique—Vrouwengrootloge van België - a voulu également essayer en dehors de son pays, en créant 4 Loges aux USA et 1 au Danemark. En novembre 2005, une nouvelle Loge allumera ses Feux au Danemark. Elle travaillera en langue anglaise.

En outre, un de ses Ateliers initie des femmes venues d'autres pays et résidant temporairement en Belgique. Actuellement la Grande Loge Féminine de Belgique - Vrouwengrootloge) compte 1662 membres. Ce nombre est en croissance permanente.



## **GRANDE LOGE FEMININE DE SUISSE GLFS**

[www.glfs-masonic.ch](http://www.glfs-masonic.ch)  
[glfs@glfs-masonic.ch](mailto:glfs@glfs-masonic.ch)

Le 26 avril 1964, la Grande Loge Féminine de France apporte la Lumière en Suisse grâce à 11 Franc-Maçonnnes qui créent une Loge féminine à Genève. Une deuxième Loge sera ouverte en 1980 à Neuchâtel. En 1972, des Franc-Maçonnnes suisses fondent deux Loges indépendantes de la France, à Genève et à Lausanne, puis une troisième en 1974 à Genève encore. Ces trois Loges créent, en 1976, une Obédience qui prend le titre de Grande Loge Féminine de Suisse, Confédération de Loges et de Rites. Deux Loges seront ouvertes sous l'égide de la Grande Loge Féminine de France, en 1977 (1), 1982 (1) et 1983 (2).

Le 16 juin 1985, 4 Loges de la Grande Féminine de France deviennent indépendantes, et forment temporairement la Grande Loge Féminine d'Helvétie.

Le 29 juin 1985, l'union de toutes les Loges féminines du territoire helvétique voit le jour. En effet, la Grande Loge Féminine d'Helvétie, regroupant 4 Loges, et la Grande Loge Féminine de Suisse regroupant 7 Loges, s'unissent pour former une seule et même Obédience féminine suisse, sous le titre :

### **GRANDE LOGE FEMININE DE SUISSE**

La Grande Loge Féminine de Suisse regroupe 17 Loges, soit au total 330 Sœurs. Notre Obédience est le reflet de ce particularisme pluriculturel de la Suisse puisque nous avons des Loges qui travaillent en français, en allemand, en italien, et en anglais. La répartition géographique des Loges est la suivante:

- 13 Loges en Suisse romande
- 3 Loges en Suisse allemande
- 1 Loge en Suisse italienne.